



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n° 1224 - 24 mai 2019

INHIBITEUR DE GERMINATION

Hydrazide maléique : soigner les conditions d'application

À DÉCOUVRIR

Inhibiteur de germination

1

Hydrazide maléique : soigner les conditions d'application

Défanage chimique de la pomme de terre

2

Dernière année d'utilisation des spécialités à base de diquat (Reglone 2, LS Diquat...)

Bilan du Commerce extérieur français

3

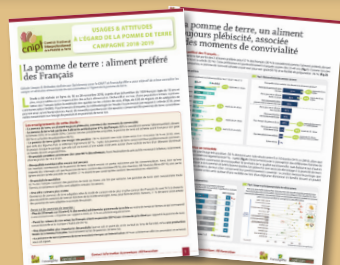
Léger recul des exportations en mars

Marchés

4

Engouement des primeurs

DOSSIER DU MOIS



La pomme de terre : aliment préféré des Français

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo ne paraîtra pas la semaine prochaine.
Rendez-vous le 7 juin 2019.

Fin 2017, l'hydrazide maléique a été ré-homologuée pour 15 ans au niveau européen. Ceci donne ainsi une bonne visibilité jusqu'en 2032 sur l'autorisation de cette molécule qui est le seul inhibiteur de germination applicable en végétation.

La Limite Maximale de Résidus (LMR) de l'hydrazide maléique dans les tubercules a été réévaluée en mai 2018 à 60 ppm contre 50 ppm précédemment. Il faut cependant noter que les valeurs généralement observées ne dépassent pas 10 à 15 ppm, soit moins du tiers de la LMR.

Son mode d'action est particulier : elle migre vers les tubercules où elle s'accumule pour exercer par la suite une action de régulation sur la croissance des méristèmes. Les tubercules récoltés sont ainsi déjà traités à la mise en tas sans risque de contamination croisée des bâtiments ou d'autres produits stockés. Leur germination est bloquée durant les premiers mois de la conservation, d'autant plus longtemps que la pression germinative est faible (variété à long repos végétatif, température de conservation basse...). Elle limite ainsi les repousses dans les cultures suivantes et peut alors contribuer à la baisse de la pression parasitaire au champ. Pour profiter au mieux de ces actions diverses, un soin particulier doit être apporté aux conditions d'application des spécialités commerciales solides (FAZOR star) ou liquides

(ITCAN) renfermant la molécule qu'il est conseillé de ne pas mélanger avec un autre produit, phytopharmaceutique ou autre, en veillant à maintenir un volume de bouillie important (au moins 200 l/ha). Le traitement ne doit pas être réalisé sur des plantes stressées ni en période de forte chaleur (températures supérieures à 25 °C). Le choix de la date d'application doit se faire en fonction du grossissement des tubercules. En général, on considère que 80 % des tubercules doivent dépasser le calibre 30/35 mm, tout en prévoyant encore un maintien en végétation de deux à trois semaines avant le défanage. Le raisonnement apparaît ainsi moins compliqué

Le traitement ne doit pas être réalisé sur des plantes stressées ni en période de forte chaleur

en parcelle irriguée. Lorsque ce n'est pas le cas, il est opportun de traiter après un épisode pluvieux évitant un état de stress à la plante, à moins que la durée de végétation résiduelle soit courte ou qu'un début de sénescence soit déjà observé sur le feuillage. Un fractionnement en deux passages à 1/2 dose faits très tôt le matin est possible

également pour Fazor star si les conditions idéales ne semblent pas réunies.

Un délai de 24h sans pluie significative est nécessaire après le traitement pour éviter le lessivage de tout ou partie du traitement. Dans tous les cas il est nécessaire de se référer, pour chaque spécialité commerciale, aux prescriptions spécifiques précisées par la société phytosanitaire sur les étiquettes des emballages. ■

Michel Martin - ARVALIS-Institut du végétal

DÉFANAGE CHIMIQUE DE LA POMME DE TERRE

Dernière année d'utilisation des spécialités à base de diquat (Reglone 2, LS Diquat....)

Dernière intervention avant la récolte, le défanage a pour objectif la destruction complète et rapide de la végétation pour contrôler le calibre, maîtriser la qualité des tubercules de pommes de terre et faciliter les opérations de récolte. Il permet d'arrêter le grossissement des tubercules et de renforcer l'adhésion de l'épiderme essentiel à leur bonne conservation ultérieure en stockage. Les substances actives actuellement utilisées pour le défanage de la pomme de terre (diquat, carfentrazone, pyraflufen, acide pélargonique) étaient pour certaines en cours de réinscription au niveau européen ou national. C'était le cas du diquat (Reglone 2, LS Diquat...), une molécule « historique » pour le défanage chimique des pommes de terre.

Le 12 octobre 2018, la Commission européenne a décidé de ne pas renouveler l'autorisation de la mise en marché du diquat avec un retrait des autorisations des produits phytopharmaceutiques avant le 4 mai 2019.

Une démarche concertée de la filière Semences et Plants (dont FN3PT en particulier) et des producteurs de pommes de terre (UNPT)

auprès de l'ANSES a abouti aux modalités de retraits suivantes (voir tableau 1).

Le délai d'utilisation jusqu'au 4 novembre prochain permet ainsi d'utiliser les spécialités à base de diquat (Reglone 2, LS Diquat....) au cours de cette campagne pour le défanage de la pomme de terre.

Mais fin 2019, il ne restera plus que 3 matières actives pour défaner chimiquement les cultures de pommes de terre (tableau 2).

Le défanage « 100 % chimique » est actuellement la méthode la plus largement répandue. Il est le plus souvent réalisé en un ou deux passages pour les pommes de terre de consommation, parfois trois. Mais dans un contexte de réduction des IFT (Indice de Fréquence de Traitement), d'absence de nouveautés pour le défanage chimique et la disparition des produits à base de diquat, une évolution des stratégies de défanage n'est pas à exclure. Le défanage mécanique (broyage des fanes par exemple) associé ou non à un défanage chimique en fait partie. ■

Catherine Vacher

ARVALIS-Institut du végétal

Tableau 1 : Modalités de retrait des spécialités à base de diquat (Reglone 2, LS Diquat...)

Date de retrait de l'AMM	Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants
04/05/2019	04/08/2019	04/11/2019

Tableau 2 : Spécialités commerciales et matières actives utilisables pour le défanage de la pomme de terre à l'issue du retrait des spécialités à base de diquat.

Spécialités	Firmes	Substances actives	Concentration	Dose autorisées /ha
BELOUKHA ⁽¹⁾	Belchim Crop Protection	Acide pélargonique	680 g/l	16 l
GOZAI ⁽²⁾	Belchim Crop Protection	Pyraflufène-éthyle	26.5 g/l	0.8 l
SORCIER /GUERRIER ⁽³⁾	Philagro	Pyraflufène-éthyle	26.5 g/l	0.8 l
SPOTLIGHT PLUS	F.M.C.	Carfentrazone-éthyle	60 g/l	1 l

⁽¹⁾ produit inscrit sur la liste Biocontrôle

⁽²⁾ s'utilise associé au Beloukha en tant que partenaire à la dose de 1.6 l/ha

⁽³⁾ s'utilise avec un adjuvant extemporané de type huile minérale ou végétale



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS

I Léger recul des exportations en mars 2019

Au mois de mars 2019, les exportations françaises de pommes de terre de conservation se sont légèrement dégradées en volume (-5 % par rapport à mars 2018) à 242 113 tonnes. Le résultat des ventes reste largement positif en valeur, avec un chiffre d'affaires de 82,4 millions d'euros sur ce mois, soit une hausse annuelle de 94 %.

Dans le détail, les ventes à l'export ont diminué vers l'Italie (-26 %) pour atteindre 37 624 tonnes sur ce mois. La baisse des ventes est également importante vers les pays d'Europe de l'Est (-28 %), soit un recul de 12 423 tonnes par rapport à l'an dernier. Sur cette zone, le décrochage se fait notamment sur les ventes françaises vers la Hongrie (-58 %, soit -5 419 tonnes), la Roumanie (-58 %, soit -4 973 tonnes) et la Serbie (-87 %, soit -4 151 tonnes). Dans le même temps, certains acheteurs ont renforcé leurs achats en provenance de France, comme la République Tchèque (+36 %, soit +1 936 tonnes) et la Slovaquie (+32 %, soit +1 785 tonnes).

Un décrochage des ventes en volume est observé vers l'Espagne (-6 %), le Royaume-Uni (-51 %),

et les États de la péninsule Arabique (-97 %). Sur cette dernière destination, les volumes exportés ont été quasi-nuls en mars 2019, à cause principalement de la concurrence exacerbée, sur le facteur prix, d'acteurs mondiaux tels que l'Égypte, le Pakistan ou encore l'Inde.

A contrario, les exportations sont restées dynamiques en volume auprès de certains partenaires historiques, comme le Portugal (+26 %), la Belgique ou encore l'Allemagne (avec un bon spectaculaire de 127 %).

En cumul depuis le début de la campagne (période d'août 2018 à fin mars 2019), les ventes de la filière française en conservation ont représenté 1,4 million de tonnes (+7 %) et un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros (+95 %). Cette campagne sera, à n'en pas douter, un grand millésime pour la filière pomme de terre à l'export.

Sur le marché des primeurs, l'année démarre par une hausse des importations françaises, de +12 % en volume en cumul sur la période de janvier à mars 2019, avec 6 491 tonnes. ■

Ali Karacaban, CNIPT

AGENDA

Du 6 au 7 juin

Congrès Fedepom

Strasbourg

<http://www.fedepom.fr>

Les 12 et 13 juin

Assemblée générale

de la Coordination Rurale

www.coordinationrurale.fr

Du 12 au 14 juin

Europatat

Oslo, Norvège

www.europatat.eu/europatat-event

Du 14 au 23 juin

Fête des fruits et légumes frais

Dans toute la France

www.lesfruitsetlegumesfrais.com

Le 26 juin

QualiPom'

Aubers (Nord)

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

[chambre-agriculture.fr](http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr)

Exportations françaises (en tonnes) de pommes de terre de conservation en mars 2019

	MARS 2015	MARS 2016	MARS 2017	MARS 2018	MARS 2019	EVOL. MARS 2019/ MARS 2018
Espagne	64 382	72 364	83 119	78 894	74 247	- 6 %
Italie	49 754	43 477	36 540	50 565	37 624	- 26 %
Belgique	29 042	30 640	41 182	33 496	34 647	+ 3 %
Portugal	17 251	20 834	25 267	18 930	23 865	+ 26 %
Allemagne	10 013	6 151	7 509	9 662	21 953	+ 127 %
Royaume-Uni	10 473	4 628	4 824	5 703	2 770	- 51 %
Pays-Bas	6 180	3 261	4 145	6 466	8 751	+ 35 %
Grèce	8 365	1 795	1 147	1 699	1 807	+ 6 %
Europe de l'Est ⁽¹⁾	23 331	20 511	10 169	43 613	31 190	- 28 %
Autres	7 107	10 733	4 482	5 790	5 259	- 9 %
Dont États péninsule arabique ⁽²⁾	2 673	1 657	283	1 720	55	- 97 %
Total campagne	225 896	214 394	218 384	254 818	242 113	- 5 %

(1) Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Serbie, Croatie.

(2) Émirats arabes unis, Oman, Arabie saoudite, Qatar, Koweït, Bahreïn.

Source: CNIPT d'après Douanes françaises

EN BREF...

Fêtes agricoles

La pomme de terre mise à l'honneur

Le CNIPT apporte son soutien aux différents organisateurs d'événements qui promeuvent les pommes de terre : kit d'animation numérique (quiz et karaoké), livrets de jeux pour les enfants ou de recettes... Ainsi, les visiteurs pourront redécouvrir les pommes de terre à l'occasion des **100 ans de l'Union des Syndicats Agricoles de**

l'Aisne, qui se déroulera du **31 mai au 2 juin à Laon**, mais aussi lors de la **Foire d'Amiens**, du **1^{er} au 10 juin**, et à **Béthune**, lors de la **fête agricole des 9 et 10 juin** prochains.

Commerce

Congrès Europatat en Norvège

Le congrès **Europatat 2019** se tiendra du 12 au 14 juin à Oslo (Norvège) sur le

thème « La pomme de terre, un aliment dynamique et innovant ». Organisé par l'Association norvégienne des grossistes de fruits et légumes (NFGF) et Europatat, le congrès accueillera notamment Arne Ivar Sletnes, responsable des affaires internationales de Norsk Landbrukssamvirke, la fédération des coopératives agricoles norvégiennes et Ingeborg Flones, PDG de HOFF SA, la plus grande entreprise de transformation de pommes de terre du pays.



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 20

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	360 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	658 (↗)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	790 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 20

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.

Export-Stade expédition - Semaine 20

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	500 (=)
Div.var.cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	450 (↗)
Monalisa France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	nc.

Rungis - Semaine 20

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	900
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	650
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Mars 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	197,7	+ 68

Source : INSEE

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Avril 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	115,46	+ 18

Source : INSEE

Prix au détail GMS - €/kg

	Semaine 20 - 2019	Variation en % sur un an
Vapeur ou rissolée France filet 2,5kg	1,36	40
Four, frites ou purée France filet 2,5kg	1,31	31
Basique France lavée sac 5kg	0,95	40

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 20

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	300-360 (=)
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 21

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	250-300 (↗)
--	-------------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 19

Prix moyen production	255,45
-----------------------	--------

Engouement pour les primeurs

Le marché national du frais se caractérise par une demande globale assez calme. La montée progressive des primeurs au niveau national permet d'apporter un nouveau souffle et de créer un engouement auprès des consommateurs. D'ailleurs, les offres de primeurs issues des bassins nationaux se multiplient et tendent à se généraliser au niveau national. Cette montée des volumes entraîne mécaniquement une baisse des prix au détail des primeurs (dont le niveau tend à se réduire par rapport aux offres de l'ancienne récolte), les rendant ainsi plus attractives auprès des consommateurs. Globalement, l'offre française de primeurs devrait être satisfaisante, sur le plan de la qualité et des volumes disponibles, tout au long de la période de commercialisation des primeurs. La campagne 2019 devrait être marquée par un bon échelonnement des offres de primeurs entre les différents bassins nationaux.

En bio, l'offre d'origine étrangère commence à supplanter l'offre nationale au niveau des référencements en magasins (54 % contre 44 % en taux de référencement dans les hypermarchés et supermarchés, d'après les relevés du RNM/FranceAgriMer en semaine 20).

À l'export, les volumes vendus baissent faute de disponibilité.

Conjoncture UE - Semaine 20

(source : CNIPT d'après AMI et Business France)

Italie : les prévisions indiquent des surfaces en primeur en légère baisse (entre -5 % et -2 % vs 2018). Les températures fraîches enregistrées au printemps impacteront à la baisse les rendements des cultures dans les principaux bassins de production italiens. Associés à la baisse des superficies, les volumes devraient connaître une diminution avec des estimations allant de -4 % à -7 % par rapport à 2018.

Allemagne : les conditions météorologiques récentes alimentent les préoccupations concernant les pénuries d'approvisionnement pendant cette phase de transition vers la nouvelle culture locale.

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 44 69 42 10
Fax : 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef :
Florence Rossillon

Prix du numéro : 2 €
Abonnement 1 an : 53 €

Impression-Routage :

Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution
ISSN n° 0991-3351



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus